

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

2017 : PROGRÈS CLINIQUES, AUGMENTATION DU PORTEFEUILLE ET SOLIDITÉ FINANCIÈRE : LES FONDATIONS DE LA CROISSANCE

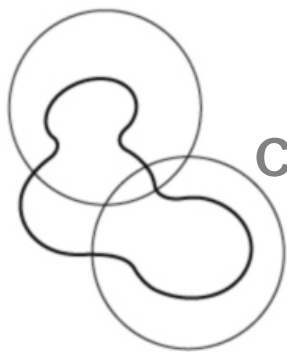
- **Trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers^as'élevant à 176,6m€ (million d'euros) au 31 décembre 2017**
 - **Les produits opérationnels s'élèvent à 44,0m€ (65,7m€ en 2016, dont 13,8m€ de paiement d'étape reçu de Bristol-Myers Squibb)**
 - **Les charges opérationnelles s'élèvent à 84,0m€ (58,2m€ en 2016) ; l'augmentation est liée à l'investissement continu dans le portefeuille clinique et préclinique**
- **Progrès significatifs pour les programmes cliniques propriétaires et sous partenariat d'Innate Pharma, avec un nouvel axe de développement clinique dans le microenvironnement tumoral**
 - **Les données d'escalade de dose de l'essai de Phase I évaluant IPH4102 ont montré un profil de tolérance et des signaux d'activité clinique prometteurs chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary, une forme avancée de lymphomes T cutanés – la partie d'extension de cohorte en cours**
 - **Acquisition d'un anticorps anti-C5aR, désormais nommé IPH5401, un anticorps au stade clinique visant le microenvironnement tumoral, qui renforce le portefeuille propriétaire d'Innate - une collaboration clinique avec MedImmune est en cours**
- **Le professeur Eric Vivier, immunologiste de renommée mondiale, a rejoint Innate Pharma en tant que Directeur Scientifique**
- **Innate Pharma organise aujourd'hui, à Londres, un événement à destination des investisseurs institutionnels et des analystes financiers, pour présenter une actualisation de ses développements cliniques**

Marseille, le 8 mars 2018 – 07h00 CET

Innate Pharma (« la Société » - Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés au 31 décembre 2017. Les comptes consolidés sont joints au présent communiqué.

En 2017, Innate Pharma a réalisé des progrès significatifs pour les produits propriétaires et sous partenariats de son portefeuille, posant les fondations d'un développement clinique continu en 2018. La Société a présenté un profil de tolérance favorable et des signaux encourageants d'activité clinique pour IPH4102 en monothérapie, dans une étude de Phase I chez des patients présentant un syndrome de Sézary, une forme avancée de lymphome T cutané. Les premières données de la partie d'extension de cohorte de l'essai en cours sont attendues en 2018.

^a Incluant les actifs financiers courants et non courants



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

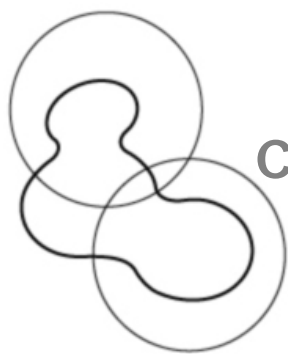
En juin 2017, la Société a consolidé son portefeuille propriétaire avec l'acquisition, auprès de Novo Nordisk A/S, d'IPH5401, un anticorps anti-C5aR « first-in-class » ciblant le microenvironnement tumoral, pour un total de 40,0m€ (2,8m€ en numéraire et 37,2m€ en actions nouvelles d'Innate Pharma). IPH5401 est un produit au stade clinique qui renforce la position d'Innate Pharma dans le champs des anticorps ciblant le microenvironnement tumoral au-delà des activités existantes de la Société dans la voie adénosine. Des données précliniques suggèrent que le blocage de C5aR pourrait rendre l'environnement tumoral plus favorable à l'activation des cellules immunitaires pour détruire les tumeurs et donc au traitement par des inhibiteurs de point de contrôle de l'immunité. IPH5401 entrera en clinique en oncologie en 2018, au sein d'une collaboration clinique non-exclusive avec MedImmune/AstraZeneca.

La Société a également avancé dans le développement de son portefeuille de programmes précliniques ciblant le microenvironnement tumoral, avec deux anticorps visant des enzymes de la voie adénosine, CD39 et CD73. Des données précliniques ont démontré une activité de blocage supérieure d'IPH52 (anti-CD39) et IPH53 (anti-CD73), à la fois à la surface des cellules et dans les formes solubles de l'enzyme. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans la collaboration entre Innate Pharma et Sanofi sur des anticorps bispécifiques engageant les cellules NK, qui lient les cellules tumorales et les cellules NK et déclenchent la destruction des cellules tumorales par les cellules NK. Alors que le projet sur un premier antigène tumoral est sur le point de permettre la sélection d'un candidat clinique, Sanofi a décidé d'inclure une seconde cible dans le cadre de l'accord de collaboration.

En 2017, la Société a annoncé les résultats de l'étude EffiKIR qui évaluait l'efficacité de lirilumab en monothérapie, en traitement de maintenance chez des patients atteints de leucémie aigüe myéloïde en première rémission complète. L'étude n'a pas atteint son critère primaire d'efficacité de survie sans leucémie. En fin d'année, Bristol-Myers Squibb, partenaire d'Innate Pharma, a annoncé une mise à jour du programme évaluant lirilumab en combinaison avec Opdivo (nivolumab) chez des patients présentant différentes tumeurs solides. Cet essai n'a pas démontré de bénéfice clinique évident ni fourni de perspective de développement claire. Les prochaines étapes du programme sont en cours de discussion.

Le 8 janvier 2018, après la période, Eric Vivier a été nommé Directeur scientifique. Dans ce cadre, le Professeur Vivier a pris la tête des départements scientifiques et des plateformes technologiques d'Innate Pharma, ainsi que le développement de collaborations entre la recherche fondamentale, translationnelle et clinique.

Mondher Mahjoubi, Président du Directoire d'Innate Pharma, commente : « En 2017, Innate Pharma a connu des avancées cliniques importantes, que ce soit pour son portefeuille propriétaire ou sous partenariat, posant ainsi les bases de nos futurs développements en immuno-oncologie. Nous attendons des données cliniques sur les programmes monalizumab et IPH4102 en 2018. De plus, nous sommes ravis de l'acquisition d'IPH5401, un anticorps anti-C5aR « first-in-class », qui renforce notre portefeuille ciblant le microenvironnement tumoral. » **Il ajoute :** « Notre position financière solide nous donne la flexibilité nécessaire pour investir dans le développement de notre portefeuille. Avec de nombreux catalyseurs de valeur en 2018, nous sommes convaincus d'être en route pour une année charnière. »



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Innate Pharma présente aujourd'hui, de 14h30 à 18h (CET), une actualisation de ses développements cliniques

Un webcast en direct est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.innate-pharma.com/en/news-events/events/rd-day-2018>

Pour joindre l'évènement par téléphone uniquement, merci de composer le numéro suivant :

FRANCE : +33 (0)1 76 77 22 57

INTERNATIONAL : 0800 279 7204

Code d'accès : 3997784

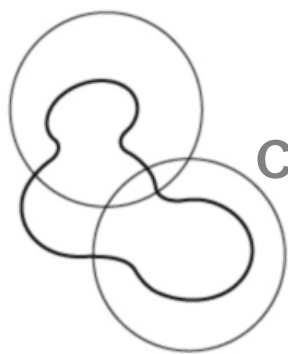
La présentation sera disponible sur le site internet de la Société 30 minutes avant le début de l'évènement.

L'évènement sera disponible en réécoute sur le site internet d'Innate Pharma après la présentation.

Principaux éléments financiers 2017 :

Les éléments clefs sont les suivants :

- Une situation de trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers s'élevant à 176,6m€ (millions d'euros) au 31 décembre 2017 (230,7m€ au 31 décembre 2016), incluant les instruments financiers non courants (60,5m€).
 - À la même date, les dettes financières s'élevaient à 5,9m€ (5,3m€ au 31 décembre 2016).
- Des produits opérationnels s'élevant à 44,0m€ (65,7m€ en 2016) provenant des accords de collaboration et de licence (32,6m€) et du crédit impôt recherche (11,0m€).
 - Les revenus des accords de collaboration et de licence correspondent principalement à l'étalement comptable du paiement reçu par Innate Pharma relatif à l'accord signé en avril 2015 avec AstraZeneca/MedImmune (32,3m€ en 2017 et 41,6m€ en 2016).
 - Les revenus de l'année 2016 incluent également un paiement d'étape de 15m\$ (13,8m€) de la part de Bristol-Myers Squibb dans le cadre de l'exploration de lirilumab en combinaison avec nivolumab. Ce paiement d'étape est intervenu à la suite de la présentation, lors de la conférence annuelle de la SITC (novembre 2016), de résultats préliminaires d'activité encourageants issus d'un essai de Phase I/II dans une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou (CETC). Le paiement correspondant a été encaissé en janvier 2017 et a généré un gain de change de 0,3m€.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

- Des charges opérationnelles s'élevant à 84,0m€ (58,2m€ en 2016), dont 80% consacrés à la recherche et au développement. La variation du poste de dépenses de recherche et développement est principalement due à l'augmentation des charges de sous-traitance liées au développement clinique des candidat-médicaments de la Société (+ 9,7m€), aux paiements en action (+ 9,0m€) et aux charges de personnel (+ 2,4m€).
- Une perte financière s'élevant 8,0m€.
- En conséquence des variations mentionnées ci-dessus, une perte nette de 2017 s'élevant à 48,4m€ (contre un bénéfice net de 12,6m€ en 2016).

Le tableau suivant résume les comptes annuels établis conformément aux normes IFRS pour l'année fiscale 2017, incluant l'information comparative avec 2016 :

En milliers d'euros	Au 31 décembre	
	2017	2016
Revenus des accords de collaboration et de licence	32 631	56 159
Financements publics de dépenses de recherche	11 402	9 561
Produits opérationnels	44 033	65 721
Dépenses de recherche et développement	(67 000)	(48 628)
Frais généraux	(17 015)	(9 522)
Charges opérationnelles nettes	(84 015)	(58 150)
Résultat opérationnel / (perte)	(39 983)	7 571
Produits (charges) financiers, net	(8 034)	5 370
Charge d'impôt sur le résultat	(368)	(301)
Résultat net de l'exercice	(48 385)	12 640

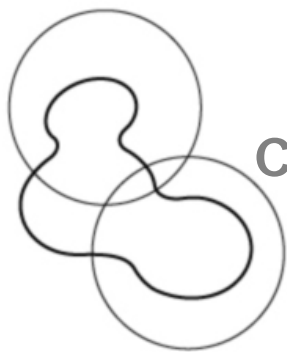
Avancées du portefeuille de candidats médicaments au cours du second semestre 2017 :

IPH4102, anticorps anti-KIR3DL2 :

IPH4102 est un anticorps « first-in-class » induisant la cytotoxicité actuellement en Phase I, développé pour le traitement des lymphomes T cutanés (LTC), une maladie orpheline, en particulier ses formes les plus agressives, le syndrome de Sézary et le mycosis fongoïde transformé.

En octobre 2017, les résultats finaux de la partie en escalade de dose de l'essai de Phase I en cours évaluant IPH4102 chez des patients atteints de LTC en rechute ou réfractaire ont été présentés par le Professeur Martine Bagot, investigateur principal de l'étude et Chef du Service de Dermatologie à l'Hôpital Saint-Louis (Paris), lors d'une session orale du congrès annuel de l'Organisation Européenne de Recherche et de Traitement du Cancer dédié aux lymphomes T cutanés, l'EORTC CLTF, à Londres.

- Ces résultats confirment qu'IPH4102 est bien toléré et montrent des signaux d'activité clinique prometteurs dans cette population de patients âgés et lourdement prétraités (n=25). Chez les 20 patients atteints d'un syndrome de Sézary, le taux de réponse



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

globale (ORR) était de 50% (ORR^{4b} =40%). Le taux de contrôle de la maladie (DCR) était de 90%, la durée médiane de réponse (DOR) de 9,9 mois et la médiane de survie sans progression (PFS) de 10,8 mois. Les données concernant le prurit ont été présentées pour la première fois ; elles montrent une amélioration significative chez les patients ayant une réponse clinique globale mais aussi chez les patients présentant une maladie stable. La dose recommandée a été identifiée à 750 mg, soit une dose fixe équivalente à 10 mg/kg. La partie d'extension de cohorte de l'essai a démarré. Elle comprendra 2 cohortes de 15 patients atteints d'un syndrome de Sézary ou d'un mycosis fongoïde transformé.

- Les résultats des biomarqueurs exploratoires ont été présentés dans un poster par le Docteur Maxime Battistella, Assistant Professor, Pathologie et Dermatopathologie à l'Hôpital Saint-Louis et l'Université Paris Diderot.
- Les données de la partie d'extension de cohorte de l'essai de Phase I en cours chez des patients atteints d'un syndrome de Sézary sont attendues en 2018 et seront présentées lors d'un prochain congrès médical.

IPH5401, anticorps anti-C5aR :

IPH5401 est un anticorps humain « first-in-class » bloquant les récepteurs C5aR sur les cellules myéloïdes suppressives (MDSC) et les neutrophiles.

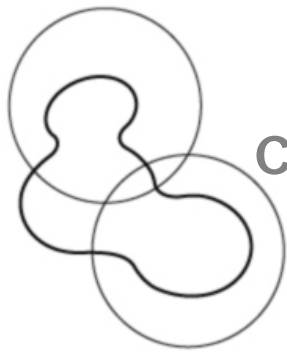
- En septembre 2017, lors de la 3ème conférence internationale sur l'immunothérapie des cancers CRI-CIMT-EATI-AACR, Innate Pharma a présenté des données précliniques renforçant le rationnel d'IPH5401. Ces données décrivent l'expression sélective de C5aR sur les cellules myéloïdes suppressives et les neutrophiles, des cellules immunitaires qui, en s'accumulant dans le microenvironnement tumoral et en sécrétant certains facteurs, favorisent la croissance de la tumeur. Elles bloquent de plus l'immunité anti-tumorale en inhibant les cellules NK et T. Dans le modèle décrit dans le poster présenté pendant cette conférence, IPH5401 bloque l'activation des neutrophiles de manière sélective. De plus, l'administration combinée de l'anti-C5aR et d'un anti-PD-1 ralentit la croissance tumorale plus que l'administration isolée de l'un ou l'autre. Ces données suggèrent que le blocage de C5aR pourrait rendre l'environnement tumoral plus favorable à l'activation des cellules immunitaires pour détruire les tumeurs et au traitement par des inhibiteurs de point de contrôle de l'immunité.
- IPH5401 entrera en clinique en oncologie en 2018.

Monalizumab, anticorps anti-NKG2A, en partenariat avec AstraZeneca/MedImmune :

Monalizumab est un anticorps inhibiteur de point de contrôle immunitaire (IPCI) « first-in-class », ciblant les récepteurs NKG2A exprimés sur les lymphocytes cytotoxiques NK et T CD8 infiltrés dans la tumeur. Cet anticorps monoclonal est actuellement testé dans un programme exploratoire d'essais cliniques de Phase I/II dans différentes indications de cancer.

- En septembre 2017, lors de la 3ème conférence internationale sur l'immunothérapie des cancers CRI-CIMT-EATI-AACR, la Société a présenté de nouvelles données précliniques renforçant le rationnel de monalizumab, démontrant que le blocage simultané des voies

^b Taux de réponses avec une durée supérieure ou égale à 4 mois.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

NKG2A/HLA-E et PD-1/PD-L1 améliore l'efficacité anti-tumorale des lymphocytes T CD8+.

- Les premières données cliniques de l'essai de Phase I/II dans des tumeurs solides avancées sont attendues courant 2018 et seront présentées lors de prochains congrès médicaux.

Lirilumab, anticorps anti-KIR, licencié à Bristol-Myers Squibb :

Lirilumab est un anticorps monoclonal humain bloquant l'interaction entre les récepteurs inhibiteurs KIR2DL-1,-2,-3 et leurs ligands. En bloquant ces récepteurs, lirilumab favorise l'activation des cellules NK et, potentiellement, de certains sous-types de lymphocytes T, entraînant la destruction des cellules tumorales.

- En novembre 2017, Innate Pharma a annoncé une mise à jour du programme d'essais cliniques de lirilumab mené par Bristol-Myers Squibb. Alors que lirilumab a été bien toléré, l'évaluation de l'efficacité des combinaisons en cours, notamment avec nivolumab dans un grand nombre de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou, n'a pas démontré de bénéfice évident pour les patients ni fourni de perspective de développement claire. Les prochaines étapes du programme sont en cours de discussion.
- En décembre 2017, les données de l'essai EffiKIR^c ont fait l'objet d'une présentation orale par l'investigateur principal, le Professeur Norbert Vey, chef du service d'onco-hématologie de l'Institut Paoli-Calmettes (IPC), au congrès annuel de l'ASH. Ces données suggèrent qu'une administration par intermittence, à même de préserver l'accès au récepteur KIR durant la phase de maturation des cellules NK, mériterait d'être explorée.

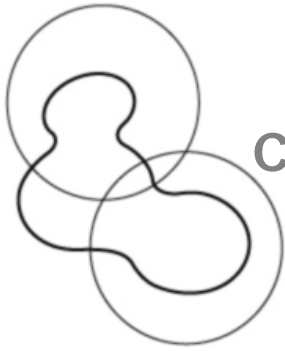
IPH52, anticorps anti-CD39 et IPH53, anticorps anti-CD73d :

CD39 et CD73 sont des enzymes extracellulaires membranaires présentes dans le microenvironnement tumoral et jouant un rôle dans la dégradation de l'ATP, une molécule pro-inflammatoire, en adénosine, une molécule immunosuppressive. Le blocage de CD39 et de CD73 pourrait stimuler l'immunité anti-tumorale dans un grand nombre de tumeurs.

En novembre 2017, IPH52 et IPH53 ont fait l'objet d'une présentation au sommet des inhibiteurs de points de contrôle (Immune Checkpoint Inhibitors Summit) à Munich. Ces données documentent l'expression de CD39 et CD73 dans l'environnement tumoral, l'intérêt du blocage de ces molécules dans un modèle tumoral, notamment en combinaison avec des inhibiteurs de points de contrôle, ainsi que l'efficacité de nos anticorps à bloquer la voie ATP/Adénosine.

^c Phase II randomisée contre placebo testant l'efficacité de lirilumab en monothérapie en traitement de maintenance chez des patients âgés atteints de leucémie aigüe myéloïde

^d Le programme anti-CD73 est réalisé dans le cadre du projet TumAdoR (www.tumador.eu) coordonné par le Dr. C. Caux, du centre Léon Bérard et du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon, et financé par le programme de la commission européenne FP7 – Accord n°602200.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Corporate :

En janvier 2018, Innate Pharma a annoncé la nomination du Professeur Eric Vivier au poste de Directeur Scientifique de la Société.

En janvier également, la Société a annoncé la nomination du Professeur Jean-Yves Blay au Conseil de Surveillance d'Innate Pharma. En outre, Marcus Schindler, VP Senior et Directeur de l'Innovation Externe et Stratégie de Novo Nordisk A/S, a remplacé Karsten Munk Knudsen en tant que représentant permanent de Novo Nordisk A/S au Conseil de Surveillance, à partir du 7 mars 2018. Karsten Munk Knudsen a été nommé Vice-Président Exécutif et Directeur Financier de Novo Nordisk A/S le 15 février 2018.

En 2017, Innate Pharma a recruté 34 nouveaux collaborateurs, principalement en recherche et développement, pour soutenir le développement du portefeuille préclinique ainsi que l'augmentation du nombre d'essais cliniques menés par la Société. Au 31 Décembre 2017, l'effectif était de 188 salariés.

Événement postérieur à la période :

Collaboration clinique :

Le 30 janvier 2018, Innate Pharma a annoncé le démarrage d'une collaboration clinique avec MedImmune, le bras recherche et développement de molécules biologiques d'AstraZeneca. L'étude de Phase I/II (STELLAR-001) évaluera la tolérance et l'efficacité de durvalumab, un inhibiteur de point de contrôle anti-PD-L1, en combinaison avec l'anticorps monoclonal anti-C5aR en développement d'Innate Pharma, IPH5401, pour le traitement de patients présentant différentes tumeurs solides. Innate sera le sponsor de l'étude et les coûts seront également répartis entre les deux partenaires.

Prochaines publications scientifiques :

Innate Pharma présentera un grand nombre de données précliniques et cliniques de son portefeuille en développement au congrès annuel de l'AACR 2018 se tenant du 14 au 18 avril à Chicago, Illinois. Les abstracts seront disponibles sur le site de la conférence [le 14 mars après 16h30 U.S. ET.](#)

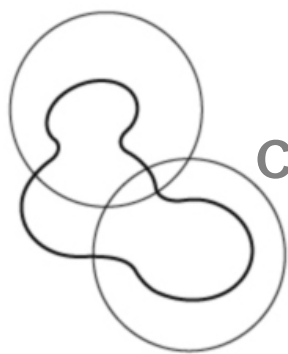
À propos d'Innate Pharma :

Innate Pharma S.A., est une société de biotechnologie en phase clinique, dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire inné.

Innate Pharma est spécialisée en immuno-oncologie, une approche d'immunothérapie novatrice qui vise à rétablir la capacité du système immunitaire à reconnaître et éliminer les cellules tumorales.

Le portefeuille de la Société comprend quatre anticorps thérapeutiques « first-in-class » au stade clinique, des candidats précliniques et des technologies innovantes ayant le potentiel d'adresser un grand nombre de cancers en fort besoin médical.

Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire inné, avec une expertise unique dans la biologie des cellules NK. Cette approche lui a permis de



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme AstraZeneca, Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S et Sanofi. La Société construit les fondations d'une société biopharmaceutique intégrée en immuno-oncologie.

Basée à Marseille, Innate Pharma compte plus de 180 collaborateurs. La Société est cotée en bourse sur Euronext Paris.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémorique IPH
LEI 9695002Y8420ZB8HJE29

Disclaimer :

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Dr Markus Metzger / Jérôme Marino
Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30
investors@innate-pharma.com

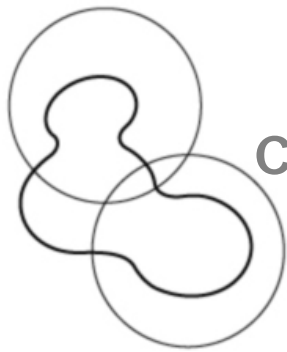
Contacts Presse

ATCG Press (France)

Marie Puvieux
Mob: +33 (0)6 10 54 36 72
presse@atcg-partners.com

Consilium Strategic Communications (ROW)

Mary-Jane Elliott / Jessica Hodgson
Tel.: +44 (0)20 3709 5700
InnatePharma@consilium-comms.com



ANNEXES

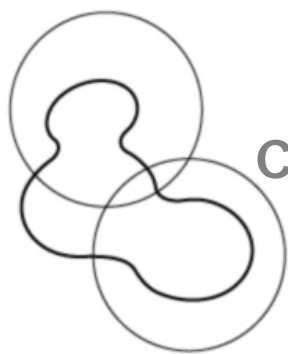
Innate Pharma SA

**Comptes consolidés
au 31 décembre 2017**

Le bilan, le compte de résultat ainsi que le tableau de flux de trésorerie sont établis selon les normes comptables internationaux IFRS.

Les procédures d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées. Le rapport de certification sera émis après finalisation des procédures requises pour les besoins du dépôt du document de référence. Les états financiers au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire le 7 mars 2018. Ils ont été revus par le Conseil de surveillance le 7 mars 2018 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires le 29 mai 2018.

Le rapport financier annuel d'Innate Pharma, inclus dans le document de référence, sera mis à disposition au cours du deuxième trimestre 2018.

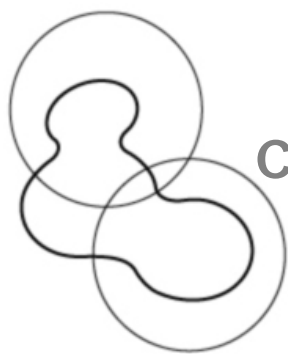


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Bilan (en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2017	2016
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	99 367	175 906
Actifs financiers courants	16 743	21 782
Créances courantes	21 412	32 390
Total actif courant	137 521	230 078
Immobilisations incorporelles	46 192	9 075
Immobilisations corporelles	10 729	9 094
Actifs financiers non courants	60 469	32 975
Autres actifs non courants	111	355
Total actif non courant	117 501	51 499
Total de l'actif	255 023	281 577
Passif		
Dettes courantes	24 657	20 265
Passifs financiers courants	1 343	1 264
Produits constatés d'avance courants	47 909	54 912
Total passif courant	73 909	76 441
Passifs financiers non courants	4 521	4 063
Avantages au personnel	2 621	2 418
Produits constatés d'avance non courants	87 005	112 348
Provisions	1 012	136
Total passif non courant	95 158	118 965
Capital social	2 880	2 696
Prime d'émission	234 874	187 571
Réserves et report à nouveau	(103 595)	(116 235)
Résultat de l'exercice	(48 385)	12 640
Autres réserves	180	(503)
Capitaux propres revenant aux actionnaires de la Société	85 956	86 169
Total du passif	255 023	281 577

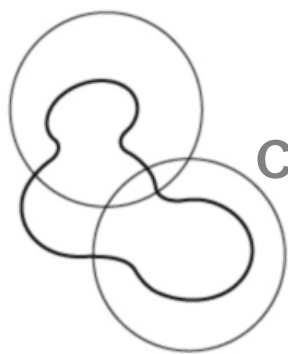


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Compte de résultat (en milliers d'euros)

	Au 31 décembre	
	2017	2016
Revenus des accords de collaboration et de licence	32 631	56 159
Financements publics de dépenses de recherche	11 402	9 561
Produits opérationnels	44 033	65 721
Recherche et développement	(67 000)	(48 628)
Frais généraux	(17 015)	(9 522)
Charges opérationnelles	(84 015)	(58 150)
Résultat opérationnel	(39 983)	7 571
Produits financiers	2 482	7 327
Charges financières	(10 516)	(1 957)
Résultat avant impôts sur le résultat	(48 016)	12 941
Charge d'impôt sur le résultat	(368)	(301)
Résultat net	(48 385)	12 640
Résultat par action revenant aux actionnaires de la Société :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers) :	54 352	53 869
(en € par action)		
- de base	(0,89)	0,23
- dilué	(0,89)	0,23

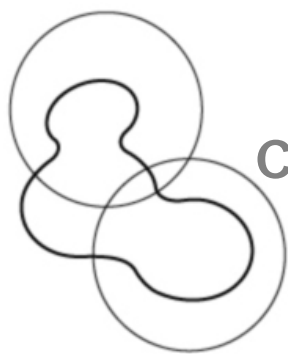


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

**Tableau des flux de trésorerie
(en milliers d'euros)**

	Au 31 décembre	
	2017	2016
Résultat de l'exercice	(48 385)	12 640
Amortissement et dépréciations, net	4 393	3 263
Provisions pour engagements sociaux	381	609
Provisions pour charges	877	136
Paielements en actions	9 829	1 031
Variation de provisions sur actifs financiers	(26)	(826)
Gains (pertes) de change sur instruments financiers	3 381	(834)
Variation des provisions d'intérêts sur instruments financiers	(204)	(183)
Produits sur actifs financiers	(1 442)	(1 699)
Intérêts nets payés	113	124
Autres	-	(324)
Marge brute d'autofinancement	(31 080)	13 937
Variation du besoin en fonds de roulement	(16 980)	(50 788)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(48 060)	(36 851)
Acquisition d'actifs corporels	(2 964)	(1 350)
Acquisitions d'actifs incorporels	(3 062)	(8 043)
Acquisitions d'actifs financiers courants	(2 543)	(16 629)
Acquisition d'actifs financiers non courants	(40 729)	(1 525)
Cessions des actifs financiers courants	5 646	78 565
Cessions d'actifs financiers non courants	12 750	7 793
Produits sur actifs financiers	1 442	1 699
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(29 460)	60 510
Produits de l'exercice ou de la souscription d'instruments de capitaux propres	491	193
Encaissements nouveaux emprunts	1 739	-
Remboursements d'emprunts ou de financements publics conditionnés	(1 202)	(685)
Intérêts nets payés	(113)	(124)
Opérations sur actions propres	-	14
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	915	(602)
Effet des variations de change	66	(23)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(76 539)	23 036
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	175 906	152 870
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	99 367	175 906



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de la Société proviennent des revenus des accords de collaboration et de licence et du financement public de dépenses de recherche. Ils se sont élevés à 65,7 millions d'euros et 44,0 millions d'euros pour les exercices clos aux 31 décembre 2016 et 2017, selon la répartition suivante :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Revenus des accords de collaboration et de licence	32 631	56 159
Financements publics de dépenses de recherche	11 402	9 561
Produits opérationnels	44 033	65 721

Revenus des accords de collaboration et de licence

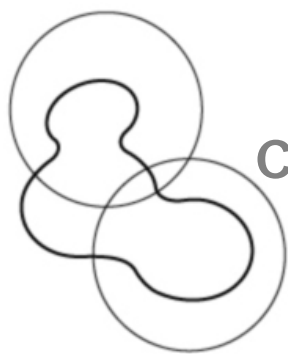
Les revenus des accords de collaboration et de licence se sont élevés à 32,6 millions d'euros pour l'exercice 2017, contre 56,2 millions d'euros pour l'exercice 2016. Ces revenus proviennent des accords signés en juillet 2011 avec Bristol-Myers Squibb (pour 2016 uniquement) et en avril 2015 avec AstraZeneca.

À la suite de la signature avec Bristol-Myers Squibb d'une licence exclusive pour le développement et la commercialisation du candidat-médicament lirilumab en juillet 2011, Innate Pharma a reçu un premier paiement de 24,9 millions d'euros (35,3 millions de dollars US). Cette somme, non remboursable et non imputable, est comptabilisée en chiffre d'affaires sur la durée anticipée du programme clinique engagé au moment de la signature. Le montant reconnu en chiffre d'affaires s'est élevé à 0,4 million d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2016. Ce premier paiement a été totalement reconnu en chiffre d'affaires au 30 juin 2016.

Un paiement d'étape de 15,0 millions de dollars US (13,8 millions d'euros) intervenu à la suite d'une présentation en novembre 2016 de résultats préliminaires d'activité encourageants issus d'un essai de Phase I/II dans une cohorte de patients atteints d'un cancer épidermoïde de la tête et du cou, a été intégralement comptabilisé en revenu en 2016, le fait générateur ayant eu lieu sur cet exercice. Le paiement correspondant a été encaissé en janvier 2017 engendrant un gain de change de 0,3 millions d'euros.

La Société a conclu un accord de co-développement et de commercialisation avec AstraZeneca pour monalizumab en avril 2015. La Société a reçu un versement initial de 250 millions de dollars le 30 juin 2015 dont la reconnaissance est étalée sur la base des coûts qu'Innate Pharma s'est engagé à supporter dans le cadre de l'accord. Le montant reconnu en chiffre d'affaires s'est élevé à 41,6 et 32,3 millions d'euros au titre des exercices clos aux 31 décembre 2016 et 2017. L'état d'avancement a été évalué sur la base des coûts reconnus par rapport aux coûts totaux engagés pour ces études. Au 31 décembre 2017, le montant non reconnu en chiffre d'affaires s'élève à 134,9 millions d'euros, dont 47,9 millions d'euros en « Produits constatés d'avance courants » et 87,0 millions d'euros en « Produits constatés d'avance non courants ».

En conséquence, la baisse du chiffre d'affaires en 2017 provient à la fois des revenus liés à l'accord avec Bristol-Myers Squibb (baisse de 14,3 millions d'euros) et avec AstraZeneca (baisse de 9,2 millions d'euros).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Financements publics de dépenses de recherche

Le tableau suivant détaille ce poste pour les exercices clos aux 31 décembre 2016 et 2017 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Crédit d'impôt recherche	11 041	9 082
Subventions françaises et étrangères	361	479
Financements publics de dépenses de recherche	11 402	9 561

Le calcul du crédit d'impôt recherche correspond à 30% des dépenses éligibles de l'année fiscale.

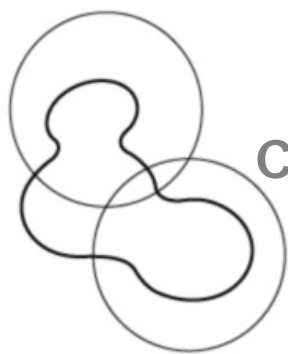
Le tableau ci-dessous reprend le montant des dépenses (nettes de subventions) éligibles au titre des exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche	37 074	30 203
Avances remboursables et subventions reçues, nettes	(334)	-
Base de calcul du crédit d'impôt recherche	36 740	30 203

Les dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche augmentent de 23% par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2016 alors que les dépenses de R&D augmentent de 38%. Ceci résulte du fait que depuis l'exercice 2015, la Société a atteint le plafond du montant des dépenses de sous-traitance pouvant être inclus dans le crédit d'impôt recherche. La hausse des dépenses éligible en 2017 résulte principalement de la hausse de la dotation aux amortissements de l'actif incorporel anti-NKG2A et des charges de personnel.

Le crédit d'impôt recherche est normalement remboursé par l'État au cours du quatrième exercice suivant celui au titre duquel il a été déterminé, en l'absence d'imputation sur un montant d'impôt sur les sociétés exigible. Toutefois, depuis l'exercice 2011, les sociétés répondant aux critères de PME communautaires sont éligibles au remboursement anticipé des créances de crédit d'impôt recherche. Le statut de PME communautaire est perdu lorsque les critères d'éligibilité sont dépassés sur deux exercices consécutifs. En 2016, la Société a dépassé ces critères (dont un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros). Elle les respecte à nouveau en 2017 et peut donc continuer à bénéficier du statut de PME communautaire et des avantages y afférant, en particulier le remboursement anticipé du CIR.

Pour les exercices 2016 et 2017, le produit relatif aux subventions concerne une subvention européenne dans le cadre du programme FP-7 et une subvention dans le cadre du programme FEDER. Il s'agit de subventions impactant notre compte de résultat, par opposition aux avances remboursables n'impactant que notre bilan et comptabilisées en dettes.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Analyse par fonction des charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par fonction pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017:

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Dépenses de recherche et développement	(67 000)	(48 628)
Frais généraux	(17 015)	(9 522)
Charges opérationnelles nettes	(84 015)	(58 150)

Les dépenses de R&D comprennent essentiellement les frais de personnel affectés à la recherche et au développement (y compris le personnel affecté aux travaux menés dans le cadre des accords de collaboration et de licence), les coûts de sous-traitance, les achats de matériels (réactifs et autres consommables) et de produits pharmaceutiques.

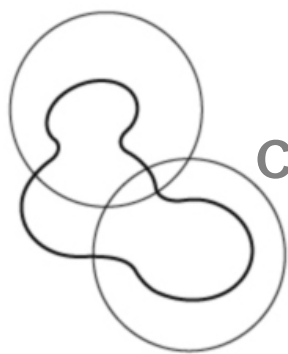
Les dépenses de R&D se sont élevées respectivement à 48,6 millions d'euros et 67,0 millions d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017. Ces dépenses ont représenté respectivement 84% et 80% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017. La hausse du poste entre 2016 et 2017 résulte essentiellement d'une augmentation des coûts de sous-traitance en lien avec l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques et d'une hausse des effectifs.

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel non affectés à la recherche et au développement ainsi que des coûts de prestations de services se rapportant à la gestion et au développement des affaires commerciales de la Société. Les frais généraux se sont élevés respectivement à 9,5 et 17,0 millions d'euros pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017. Ces dépenses ont représenté respectivement 16% et 20% des charges opérationnelles nettes pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017. La hausse du poste résulte essentiellement des charges de personnel (notamment des charges IFRS 2 relatives aux paiements en actions), des honoraires de conseil relatifs à la structuration de la Société dans un contexte de croissance forte ainsi que d'une provision pour intérêts de retard relative au paiement tardif des retenues à la source dues dans le cadre de l'acquisition de l'anticorps anti-NKG2A (monalizumab) en 2014 et 2016.

Analyse par nature des charges opérationnelles

Le tableau ci-dessous analyse les charges opérationnelles par nature pour les exercices clos au 31 décembre 2016 et 2017 :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Achats consommés de matières, produits et fournitures	(4 287)	(2 852)
Coûts de propriété intellectuelle	(1 499)	(1 235)
Autres achats et charges externes	(47 609)	(36 022)
Charges de personnel autres que des paiements en actions	(15 163)	(12 796)



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Paielements en actions	(9 985)	(1 032)
Amortissements et dépréciations	(4 396)	(3 263)
Autres produits et charges, nets	(1 076)	(950)
Charges opérationnelles nettes	(84 015)	(58 150)

Achats consommés de matières, produits et fournitures

Les achats consommés de matières, produits et fournitures ont représenté respectivement des montants de 2,9 millions d'euros et 4,3 millions d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017. La hausse du poste entre les deux exercices résulte de l'augmentation des achats consommés dans les laboratoires de la Société résultant principalement de la hausse des effectifs.

Coûts de propriété intellectuelle

Ces coûts ont représenté un montant de respectivement 1,2 et 1,5 million d'euros pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017.

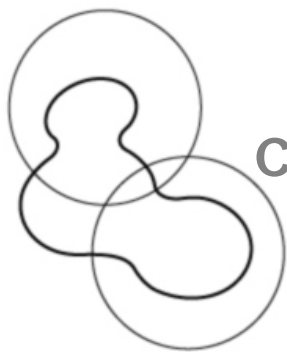
Il s'agit des coûts de dépôt et de défense de nos brevets (incluant les brevets dont nous avons acquis les droits auprès de tiers et dont nous assumons les coûts de dépôt et de défense en vertu des accords nous liant aux propriétaires) ainsi que des coûts de prise en option ou en licence d'éléments de propriété intellectuelle. L'application de la norme IAS 38, compte tenu du stade de maturité de la Société et des incertitudes existantes sur l'aboutissement de nos projets de R&D, nous conduit à reconnaître en charge de l'exercice l'intégralité des frais de propriété intellectuelle que nous supportons.

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes ont représenté respectivement des montants de 36,0 millions d'euros et 47,6 millions d'euros au cours des exercices 2016 et 2017, avec les répartitions suivantes :

Exercice clos le 31 décembre (en milliers d'euros)	2017	2016
Sous-traitance	(37 996)	(28 329)
Honoraires non-scientifiques	(4 357)	(3 371)
Locations, maintenance et charges d'entretien	(1 781)	(1 418)
Frais de déplacements et de congrès	(1 294)	(1 223)
Honoraires de conseils scientifiques, médicaux et règlementaires	(845)	(585)
Marketing, communication et relations publiques	(649)	(508)
Jetons de présence	(205)	(200)
Assurance	(169)	(140)
Autres	(313)	(248)
Autres achats et charges externes	(47 609)	(36 022)

Le poste de sous-traitance comprend essentiellement les coûts des études de recherche (financement de recherches externes, notamment académiques, technologies d'humanisation d'anticorps, développement du processus de fabrication, etc.), de développement préclinique (productions pilotes, études de tolérance et de pharmacologie, etc.) ou de développement clinique (administration des essais cliniques, etc.) sous-traitées à des tiers. La hausse du poste



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

entre 2016 et 2017 résulte essentiellement de l'accroissement et l'avancement du portefeuille de programmes précliniques et cliniques.

Les honoraires non-scientifiques concernent essentiellement les honoraires de commissariat aux comptes et d'audit, les honoraires versés à notre expert-comptable dans sa mission d'assistance comptable, fiscale et sociale, les frais d'avocats, les honoraires de conseil en stratégie ou en développement des affaires commerciales ainsi que les honoraires liés aux recrutements. La variation du poste entre 2016 et 2017 résulte essentiellement d'honoraires de conseil relatifs à la structuration de la Société dans un contexte de croissance forte.

Le poste de locations, maintenance et charges d'entretien se compose essentiellement des frais de maintenance des matériels de laboratoire et du bâtiment.

Les frais de déplacements et de congrès concernent essentiellement les frais de déplacements du personnel ainsi que des frais de participation à des congrès, notamment des congrès scientifiques, médicaux, financiers et de développement des affaires commerciales.

Le poste de conseils et services scientifiques se compose essentiellement de frais facturés par des conseils extérieurs nous apportant leur concours dans la recherche et le développement de nos produits. Il s'agit également des honoraires versés aux membres de notre conseil scientifique.

Charges de personnel et paiements en actions

Les charges de personnel autres que les paiements en actions se sont élevées respectivement à 12,8 millions d'euros et 15,2 millions d'euros pour les exercices 2016 et 2017.

Ce poste comprend les salaires ainsi que les charges sociales supportées par la Société. L'effectif moyen était de 133 personnes pour l'exercice 2016 et 171 personnes pour l'exercice 2017.

La proportion du personnel hors Comité exécutif affecté aux opérations de R&D par rapport au personnel total de la Société s'établit à 77% et 80% pour les exercices 2016 et 2017.

Le rapport charges de personnel (salaires et charges) sur effectif moyen (nombre moyen d'employés sur l'année) faisait ressortir un ratio annuel moyen de 96 et 95 milliers d'euros par employé pour les exercices 2016 et 2017.

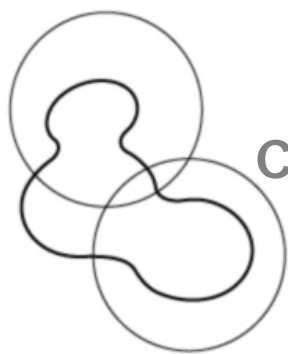
Paiements en actions

Les paiements en actions se sont élevés à respectivement 1,0 million d'euros et 10,0 millions d'euros pour les exercices 2016 et 2017. En application d'IFRS 2, ces charges correspondent à la juste valeur des instruments de capitaux attribués aux dirigeants et aux salariés.

La charge reconnue en 2016 et 2017 résulte de l'émission d'actions gratuites et d'actions gratuites de préférence en 2016 n'incluant pas de condition de présence. En conséquence, la juste valeur de ces instruments a été étalée de façon linéaire sur la base des périodes d'acquisition.

Amortissements et dépréciations

Ces charges ont représenté respectivement un montant de 3,3 et 4,4 millions d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017. Cette variation résulte essentiellement de



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

l'amortissement de l'actif incorporel anti-NKG2A (monalizumab) relatif à un complément à payer à Novo Nordisk A/S suite à l'accord signé avec AstraZeneca. La charge d'amortissement relative à cet actif s'élève à 3,0 million d'euros pour l'exercice 2017 contre 2,4 millions d'euros pour l'exercice 2016.

Autres produits et charges

Ce poste a représenté une charge nette de 1,0 et 1,1 million d'euros au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2017 respectivement.

Résultat financier

Le résultat financier s'est traduit par un gain net de 5,4 millions d'euros en 2016 et une perte nette de 8,0 millions d'euros en 2017. Cette variation défavorable est principalement due à des pertes de change sur nos actifs financiers détenus à dollars américains, à cause des variations du taux de change Euro/dollar.

La politique de placement de la Société privilégie l'absence de risque en capital ainsi que, dans la mesure du possible, une performance minimum garantie. Seule une portion de notre portefeuille d'investissement (2,3% au 31 décembre 2017) inclut des instruments présentant un faible niveau de risque.

Le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants était de 197,7 millions d'euros et 116,1 millions d'euros respectivement au 31 décembre 2016 et 2017. La Société disposait également de 33,0 millions d'euros et 60,5 millions d'euros d'actifs financiers immobilisés au 31 décembre 2016 et 2017 respectivement. Cette baisse résulte de l'utilisation des disponibilités pour financer nos activités et notamment nos frais de R&D.

Impôts sur les sociétés

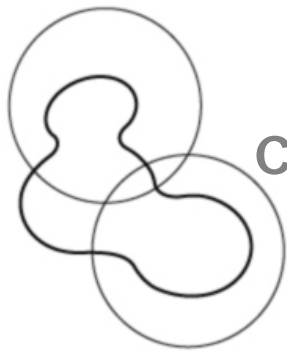
Pour la première fois, le résultat fiscal de la Société était positif pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. L'impôt à payer au titre de cet exercice s'élevait à 301 milliers d'euros suite à l'application régime des plus-values liés aux revenus de propriété intellectuelle et bénéficie donc du (taux d'imposition réduit à 15%). Au cours de l'exercice 2017, la Société a finalement conclu que ce régime ne lui était pas applicable et a comptabilisé une charge d'impôt complémentaire pour un montant de 368 milliers d'euros, soit la différence entre le taux standard de 33,33% et le taux de 15%.

Par ailleurs, aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé en l'absence d'une probabilité suffisante de recouvrement.

Conformément aux normes IFRS, le crédit d'impôt recherche est classé dans les « autres revenus » et non pas dans « Impôts sur les sociétés ».

Formation du résultat net par action

Le résultat net par action représente un gain de 0,23 euro par action pour l'exercice 2016 et une perte de 0,89 euro par action pour l'exercice 2017.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Informations sur les capitaux de la Société

Au 31 décembre 2017, le montant de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants et non courants détenus par la Société s'élevait à 176,6 millions d'euros, contre 230,7 millions d'euros au 31 décembre 2016. Les disponibilités détenues par la Société (trésorerie, équivalents de trésorerie et actifs financiers courants) se composent uniquement de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme à échéance fixe. Les instruments financiers courants se composent de placements mutuels (FCP monétaire) et d'obligations. Ces disponibilités servent à financer nos activités, et notamment nos frais de R&D.

Depuis sa création en 1999, la Société a été financée principalement par l'émission d'actions nouvelles, par les revenus issus de ses collaborations industrielles, par les aides remboursables et subventions reçues de différents organismes publics français et étrangers (dont Oséo, devenu Bpifrance) et par le crédit d'impôt recherche.

Les autres éléments principaux composant l'actif et le passif au 31 décembre 2017 sont les suivants :

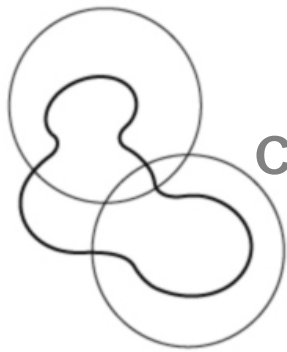
- Les produits constatés d'avance d'un montant de 134,9 millions d'euros relatif au paiement initial d'AstraZeneca n'ont pas encore été reconnu en chiffre d'affaires (comprenant 87,0 millions d'euros comptabilisé en « Autres passifs – non courant ») ;
- Les créances qui sont composées du CIR « Crédit d'Impôt Recherche » 2017 pour 11,0 millions d'euros ;
- Les immobilisations incorporelles d'une valeur nette totale de 46,2 millions d'euros, correspondant principalement aux droits et licences relatifs à l'acquisition des anticorps : anti-NKG2A, anti-CD39 et anti-C5aR;
- Les capitaux propres s'élèvent à 86,0 millions d'euros dont le résultat de la période (une perte) de 48,4 millions d'euros.

Flux de trésorerie

Le flux de trésorerie net utilisé pour la période 2017 s'élève à 76,5 millions d'euros, comparé au flux de trésorerie utilisé en 2016 s'élevait à 23,0 millions d'euros.

Le flux de trésorerie utilisé durant l'exercice provient essentiellement :

- Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'exploitation pour 48,1 million d'euros, résultant des activités de R&D et des charges de personnel;
- Flux de trésorerie net utilisé dans les activités d'investissement pour 29,5 million d'euros résultant :
 - L'acquisition d'instruments financiers non courant pour 28,0 millions d'euros ;
 - L'acquisition d'immobilisations incorporelles pour 3,1 millions d'euros, relatif principalement à l'acquisition de l'anticorps C5aR (2,8 millions d'euros payés en numéraire) ;
 - L'acquisition d'immobilisations corporelles pour 3,0 millions d'euros.
- Le flux de trésorerie net utilisé dans les activités de financement pour un montant de 0,9 million d'euros.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

innate pharma

Événements post clôture

- Le 30 janvier, Innate Pharma a annoncé le démarrage d'une collaboration clinique avec MedImmune, le bras recherche et développement de molécules biologiques d'AstraZeneca. L'étude de Phase I/II (STELLAR-001) évaluera la tolérance et l'efficacité de durvalumab, un inhibiteur de point de contrôle anti-PD-L1, en combinaison avec l'anticorps monoclonal anti-C5aR en développement d'Innate Pharma, IPH5401, pour le traitement de patients présentant différentes tumeurs solides. Innate sera le sponsor de l'étude et les coûts seront également répartis entre les deux partenaires.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque affectant la Société sont présentés au paragraphe 1.8 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») le 31 mars 2017.

Document de référence

La Société compte déposer auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un document de référence ainsi qu'un rapport financier pour 2017. Ces documents devraient être mis à la disposition du public au deuxième trimestre 2018.